



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
21 août 2023
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement
d'un environnement économique favorable à tous les niveaux
à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion
de l'intégration et de la coopération économiques
Sixième session
Genève, 30 et 31 octobre 2023
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. La transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres : difficultés, perspectives et solutions
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1 Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président/une présidente et un vice-président-rapporteur/une vice-présidente-rapporteuse.

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion d'experts figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.



Documentation

TD/B/C.I/MEM.8/16 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3**La transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres : difficultés, perspectives et solutions**

3. La sixième session de la réunion d'experts portera sur le thème approuvé le 15 février 2023 par le Conseil du commerce et du développement à sa soixante-treizième réunion directive (voir TD/B/EX(73)/2, annexe I), à savoir : « La transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres : difficultés, perspectives et solutions ». L'objectif de la session est d'examiner comment les pays peuvent renforcer leurs capacités industrielles dans un monde assujéti à des contraintes climatiques. Les participants à la réunion examineront les dimensions tant nationale qu'internationale de cette question.

4. Les crises en cascade étroitement liées les unes aux autres que connaissent les pays en développement, sur fond de fracture de plus en plus béante de l'économie mondiale, soulèvent la question de la manière dont les stratégies de développement doivent être repensées dans un monde assujéti à des contraintes climatiques. Comme par le passé, et pour nombre des mêmes raisons, les trajectoires de développement fructueuses continueront de reposer sur le renforcement des capacités industrielles. Or non seulement les changements climatiques viennent s'ajouter aux défis qui se posent au vingt et unième siècle, mais ils suscitent en outre des préoccupations grandissantes dans de nombreux pays du Sud, qui craignent de se retrouver dans un monde de plus en plus hostile. Aujourd'hui, les États développementalistes doivent donc être capables de trouver un équilibre entre la menace des changements climatiques et les objectifs de longue date que sont la diversification économique, la création d'emplois et le rattrapage du retard technologique. Cet équilibre ne peut être atteint que grâce à un renforcement des capacités industrielles reposant sur un système énergétique durable. Les changements climatiques font de la transformation une tâche mondiale dans la réalisation de laquelle les économies avancées doivent faire le premier pas ; des changements structurels et technologiques d'envergure s'imposent en outre, y compris dans les pays les moins avancés. La mise en concordance de ces défis nationaux et mondiaux n'est ni simple ni automatique, elle exige une planification stratégique, un ensemble d'interventions concrètes et une coopération multilatérale efficace.

5. Les participants à la sixième session de la réunion d'experts pluriannuelle examineront les dimensions nationale et internationale du renforcement des capacités industrielles dans un monde assujéti à des contraintes climatiques et proposeront des orientations pour l'élaboration de politiques, l'objectif étant de mettre l'économie mondiale sur la voie d'un avenir plus durable. Les experts sont invités à faire part de leurs points de vue et à mettre en évidence des questions particulières en rapport avec leurs domaines de compétence.

6. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information. Les experts sont invités à rédiger des articles sur le thème à l'examen, qui seront distribués aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquels ils auront été reçus.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.8/17 La transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres : difficultés, perspectives et solutions

Point 4
Adoption du rapport de la réunion

7. Le rapport de la sixième session de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur/la Rapporteuse à établir, sous l'autorité de la présidence, la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

Contribution des experts

Les experts sont invités à présenter des communications succinctes (5 à 12 pages environ), à titre de contribution aux travaux de la réunion. Ces communications seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquels elles auront été reçues. Elles devront être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion et adressées à M. Igor Paunovic, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Palais des Nations, CH-1211, Genève, Suisse ; téléphone : +41 22 917 5902 ; télécopieur : +41 22 917 0050 ; adresse électronique : igor.paunovic@un.org.